

peut aussi jeter des lumières sur la littérature de l'époque ; il aide à comprendre, en particulier les subtilités de certaines pièces de Corneille.

Les deux dernières parties, qui abordent les problèmes religieux et politiques, intéressent surtout du point de vue de l'histoire. Le parti gallican dispute au pape toute intervention en ce qui concerne « le temporel ecclésiastique ». Il existe un grand conflit entre l'Église et l'État à tous les niveaux de la société, depuis les juristes parisiens, pris entre leur « conviction religieuse [...] et leur préoccupation avec l'ordre social » (p. 275) jusqu'au grand public qui voit entre autres, les problèmes causés par l'octroi de bénéfices à des familles nobles ou bourgeoises, sans qu'il soit question de leur mérite.

Pour la politique de l'époque, dans presque tous les procès importants qui sont cités, le cardinal de Richelieu est au premier plan. Il occupe le centre de toute activité administrative, à laquelle il mêle sans scrupules ses affaires personnelles. Le tout devait contribuer à son propre prestige et à celui de sa famille. C'est lors de l'exécution de son testament que viennent les grandes révélations, et la plaidoirie des avocats expose les machinations du prélat. Les nobles réclament maintenant la part d'autorité et de biens qu'ils croyaient avoir perdue : « Le véritable procès, c'est celui d'un régime . . . Ces violentes dénonciations d'un pouvoir impérieux et cette révélation de mesquinerie chez les Grands soulignent aux yeux de tous les dangers qui menacent la monarchie. Briquet se charge de situer le conflit à son vrai niveau : celui d'une atteinte portée à l'ordre social par un homme qui devait en être le garant. L'effet en profondeur sur l'opinion publique aboutira à un climat d'hostilité dirigée contre la tyrannie, contre tous ceux qui espèrent s'attirer la faveur du Roi

pour ensuite diriger l'État, abuser du parlement et faire fortune aux dépens des fonds publics » (p. 238).

Un juriste trouverait probablement que M^{lle} Holmes glisse trop vite sur les mécanismes de la procédure, mais l'auteur n'écrit pas pour les hommes de loi. Son ouvrage veut plutôt apporter une contribution à l'histoire des idées et réussit à présenter un point de vue neuf sur une époque dont on aurait facilement imaginé qu'il ne reste rien à connaître.

Marielle O'NEILL

University of Toronto.

□ □ □

René POMEAU, l'Europe des Lumières. Cosmopolitisme et unité européenne au 18^e siècle.
Stock, 1966, 240 p.

Sans conteste M. Pomeau a réussi un tour de force en proposant, dans un petit volume, un panorama aussi complet de l'Europe des Lumières, dans ses multiples aspects, dans ses réalisations éphémères et ses aspirations profondes, dans ses grandeurs intellectuelles et ses trop nombreuses faiblesses. L'auteur n'hésite pas à rattacher cette Europe, vieille de deux siècles, à nos problèmes actuels : procédé qui ne pourra chagriner que ceux qui confondent érudition et académisme, intelligence et morosité. En dix chapitres bien enlevés, le tour d'Europe est fait, le bilan d'un siècle déposé. Au lecteur de tirer des leçons que lui offre l'un des plus extraordinaires moments de l'histoire de l'esprit humain.

Il faut d'abord prendre contact avec ce continent. Par les voyages, du P. Labat à Sterne, de *la Princesse de Babylone* à Goethe, le cadre politique et culturel est resitué. Mais qu'est-ce que l'Europe pour l'homme de ce temps ? Ni l'ancienne « romanité » ni l'empire temporel et spirituel de la Papauté ;